



BPREA

Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole

⇒ Formation de 2 ans par apprentissage, ou en 1 an en formation continue, proposée aux titulaires d'un diplôme de niveau V et plus.

Les objectifs :

- Cet enseignement vous permettra d'attester de la capacité professionnelle à l'installation en qualité d'exploitant agricole en vue de l'attribution des aides à l'installation
- De maîtriser les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la production agricole
- De maîtriser un système de production agricole

Le déroulement :

Une alternance de septembre à juillet avec 2 rentrées possibles.

- 34 semaines au centre de formation
- 9 semaines de stage pratique

Capacités visées :

- ✓ Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement
- ✓ Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle
- ✓ Conduite des processus de production
- ✓ Commercialisation des produits agricoles et des services
- ✓ Négociation, concertation et élaboration d'un projet
- ✓ Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines
- ✓ Gestion et administration de l'entreprise

Réalisé par les BPA

David, Jean-Michel, Jérémy, Léa, Marvyn,
Thomas A., Thomas B. et Richard
